



PARTAGE EN REGION
MESSAGE DU CONSEIL REGIONAL
NORD-NORMANDIE

Octobre 2011 -N°14

Conseil régional du 22 octobre 2011 à Paris

Pour introduire la rencontre du Conseil Régional, le Président a souhaité partager une méditation sur le même texte qui nourrit les messages adressés lors des cultes d'installation et d'accueil de deux des trois nouveaux pasteurs dans la région. Une façon d'être en résonance les uns avec les autres dans les façons d'assumer la mission de l'Eglise. La parabole rapportée par Luc, chapitre 15, versets 11 à 32 met en scène 3 personnages « un père et ses deux fils ». Essayons ensemble de sortir des interprétations «moralisantes », c'est ce que propose Olivier en réinterprétant l'image du père :

Et si le Père de la parabole n'était pas uniquement la figure de Dieu ?

L'attitude de celui-ci interpelle notre vie d'Eglise dans l'exercice de son ministère pastoral. Quatre moments-clés invitent à cette compréhension nouvelle :

D'abord, à la demande « donne-moi ma part d'héritage » le père répond en partageant ses biens. Sans doute pense-t-il ainsi préserver l'équilibre des relations familiales, sans imaginer la suite, ni s'en inquiéter. Pour l'Eglise aussi, il est bon d'écouter, d'essayer de répondre aux demandes, en abandonnant la suite, au risque de la déception...

Quand nous donnons, savons-nous abandonner ? c'est pourtant ce qui libère

Puis le père voit le fils partir au loin. Et pendant que ce dernier se perd, il attend. Avant même que le fils, de retour, ne frappe, le père le voit. Il ne l'a pas oublié. Il est dans l'espérance d'une relation retrouvée, non rompue malgré les distances.

Comment vivons-nous dans nos églises, les déceptions après avoir accueilli des familles à l'occasion d'un baptême par exemple. Avant même qu'elles ne prennent des distances, gardons-nous l'espérance d'un retour ?

Au retour de ce fils, le père se dessaisit à nouveau de son bien : manteau, bague, veau... Aucun débat, aucune leçon, le père ne demande aucun comptes. A nous aussi d'accueillir encore et encore, sans demander de justifications, en toute spontanéité, avec uniquement la joie à partager. Comme ce père, il nous faudra sans doute sortir, ne pas rester enfermés « à l'intérieur », mais se déplacer sur le seuil, sans rien forcer, ni personne.

Comment essayons-nous de vivre cette mission « sur le seuil », pas au loin pour ne pas dépenser trop d'énergie, pas à l'intérieur non plus, c'est le lieu de la fête ?

Enfin, et c'est la dernière « leçon » de cette parabole : quand la fête bat son plein, on a oublié celui à qui la seconde partie d'héritage a été donnée. Pour lui qui en a fait une gestion fidèle et économe, la réaction ne se fait pas attendre : c'est la colère. Le père sort de nouveau. Il ne cherche pas à calmer la colère, le peut-il ? Il invite aussi à la fête. Nouvel accueil ! et le dialogue peut commencer.

Savons-nous inviter à la fête les fidèles blessés et en colère ? C'est peut-être, le moyen d'engager de nouvelles relations.

Avec cette parabole, nous pouvons sortir de la culpabilité et, sans voir dans l'Eglise une image de Dieu, essayer de faire vivre l'Eglise selon l'attitude du père de la parabole.

Joies et peines

Mercredi 19 octobre, la petite Manon est née au foyer du pasteur Robin Sautter. Nous lui souhaitons la bienvenue et partageons la joie de ses parents et sœurs.

Nous avons appris le décès de Mme Elisabeth Mathiot dont le mari fut pasteur dans notre région. Nos pensées vont à ses enfants.

Nous pensons également à celles et ceux qui se remettent de maladies et accidents et tout particulièrement à Janine Pirotte, immobilisée depuis plusieurs semaines. Que nos prières et encouragements les accompagnent.

Comme à chacune de ses séances, le conseil a partagé des nouvelles des quatre consistoires, sur les réactions au projet de « redécoupage » régional, fait un nouveau point sur les prochaines étapes vers une Eglise protestante unie, pris connaissance des derniers dossiers de la Commission régionale immobilière, et en l'absence de Michel Marcucci, consacré un peu de temps à l'étude des finances, grâce aux documents fournis par notre trésorier régional.

La situation des versements ne connaît pas de grands changements depuis le mois de septembre. Par contre l'élaboration du budget 2012 est plus délicate. En effet, après les deux rencontres proposées aux trésoriers, présidents et ministres ces dernières semaines, les défections sont difficiles à interpréter. Il est urgent que chaque Eglise réinterroge sa conception de la solidarité ainsi que son rôle et sa place dans l'édifice commun. Comment construire un budget réaliste quand la moitié des associations cultuelles ne répondent pas aux sollicitations du conseil régional ? Chaque église est rappelée à sa responsabilité et doit s'investir efficacement pour faciliter l'élaboration du budget régional qui sera présenté au prochain synode.

N'hésitez pas à contacter Michel Marcucci : il n'est jamais trop tard !

... et soyons sûrs qu'il appréciera de ne pas rédiger un budget prévisionnel à l'aveuglette.

Autre rappel TRES IMPORTANT

Les assemblées générales de printemps ont délibéré sur la prolongation des mandats des conseillers presbytéraux pour correspondre au calendrier de l'Eglise protestante unie. Toutes les délibérations n'ont pas été transmises au secrétariat régional, ce qui est impératif. Merci aux secrétaires (ou présidents) de Conseil presbytéral de régulariser la situation de votre AC au plus vite. En cas de doute vous pouvez prendre contact avec Vanessa Chantal, notre secrétaire régionale.

